



Sommet de la zone euro

**Bruxelles, le 24 mars 2023  
(OR. en)**

**EURO 502/23**

**EUROSUMMIT 1  
TSGC 3**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Réunion du sommet de la zone euro (24 mars 2023) – Déclaration

---

Les délégations trouveront en annexe la déclaration adoptée par le sommet de la zone euro lors de la réunion citée en objet.

**Déclaration du sommet de la zone euro, réuni en configuration ouverte**

1. Nous avons débattu de la situation économique et financière. Nos économies ont entamé l'année 2023 sur des bases plus saines que prévu, malgré le niveau élevé de l'inflation et des prix de l'énergie. Nous restons résolus à coordonner étroitement nos politiques économiques, en vue d'accroître la résilience de nos économies. Prenant acte de la lettre du président de l'Eurogroupe du 20 mars 2023, nous invitons l'Eurogroupe à continuer de suivre de près l'évolution de la situation économique.
2. Le cadre de gouvernance économique est un pilier essentiel de l'architecture de l'Union économique et monétaire, qui soutient la stabilité de l'euro et la résilience de l'économie de la zone euro.
3. Une architecture financière européenne solide est déterminante pour attirer des investissements durables, soutenir l'innovation et la création d'emplois et accélérer nos transitions écologique et numérique.
  - a) La poursuite du développement des marchés des capitaux contribue à améliorer la gestion macroéconomique au sein de l'Union économique et monétaire. Nous préconisons l'intensification des efforts collectifs, en associant les décideurs politiques et les acteurs du marché dans toute l'Union, afin de faire progresser l'union des marchés des capitaux.
  - b) L'union bancaire a considérablement renforcé la résilience du système bancaire de l'UE. Notre secteur bancaire, avec des capitaux et des positions de liquidité solides, est résilient. Nous appelons à la poursuite des efforts pour achever notre union bancaire conformément à la déclaration de l'Eurogroupe du 16 juin 2022.

Lors de notre prochaine réunion, nous examinerons les progrès réalisés.

---